

QU'AVONS-NOUS FAIT DU DROIT D'ASILE ?

Notre 18e a malheureusement fait parler de lui depuis l'évacuation des réfugiés de La Chapelle le 2 juin. Balloté. De campement en campement (Halle Pajol, Bois Dormoy, Jardin d'Éole) et malmenés par les CRS, les réfugiés ont gardé leur dignité et leur non violence malgré des solutions à la petite semaine et un gouvernement qui tarde à construire des solutions pérennes en dépit de sa ratification du droit d'asile. Les réfugiés ont fui leur pays où leur vie était en danger, parcourant ainsi plusieurs milliers de kilomètres à la merci des réseaux mafieux. Face aux urgences sanitaires, la Mairie de Paris doit pleinement prendre ses responsabilités et l'État commencer à offrir des perspectives. Les habitants, eux, ont sans relâche fait preuve de solidarité, matérielle et morale.

Les écologistes restent mobilisés et continuent à apporter leur soutien sur le terrain et à participer aux solutions d'urgence. Un vœu, à notre initiative, pour une meilleure prise en charge des réfugié.es a été voté dans plusieurs Conseils d'arrondissement demandant notamment l'ouverture de lieux d'accueil, dont au moins un parisien, comprenant couchage, sanitaire, nourriture, soins et accès aux droits.

Les flux de réfugiés, ne tariront pas dans les années à venir comme les barricades de l'Europe ne les empêcheront pas de quitter leur pays. Y répondre, c'est consolider les coopérations nord-sud, lutter contre le changement climatique et la destruction ou/et la prédation des ressources naturelles, favoriser le développement local et protéger les marchés locaux. C'est aussi changer de regard en valorisant ici les savoirs et compétences des réfugiés et proposer des parcours d'intégration. C'est également se saisir de ces flux pour tisser des liens nouveaux entre pays et entre peuples dans un monde globalisé. Plus que jamais « agir local et penser global » n'aura eu autant de sens.

Frédéric BADINA, Galla BRIDIER, Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LORENZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES, Ana VERISSIMO.

Permanence : 11h - 13h, chaque 1^{er} samedi du mois au 5, rue Brisson (PC3-bus 60 : Porte Montmartre)